

SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**CONSIGNES****VOUS DEVEZ REMETTRE AVEC LA COPIE :**

- l'annexe	3	page	6
- l'annexe	4	page	6
- l'annexe	5	page	6
- l'annexe	6	page	7
- l'annexe	9	page	9
- l'annexe	10	page	9
- l'annexe	11	page	10
- l'annexe	13	page	11
- l'annexe	15	page	13
- l'annexe	17	page	15

**MATÉRIEL AUTORISÉ**

- ↳ Plan comptable hôtelier
- ↳ Calculatrice autonome sans imprimante

*Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, sont autorisées à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.*

**SUJET**

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
RESTAURATION**

E2 Épreuve : Économie, Gestion de l'entreprise et  
Mathématiques

Sous-épreuve A2 : Économie et gestion de l'entreprise  
U21

Session 2009

Coef : 2

Durée : 2 heures

Repère : 0906-RESEGMA

Ce sujet comporte 15 pages

Page 1/15

Restaurant  
« LA TABLE DE SUZON »  
Route de Saint-Brieuc  
22520 BINIC

RCS : SAINT-BRIEUC B 345 512 439  
EURL au capital de 11 000 euros  
Tél : 02 96 21 30 15  
Fax : 02 96 21 32 12  
Propriétaire et gérant : Vincent BAZOTTI

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

Fermeture hebdomadaire : lundi  
Fermeture annuelle : novembre

Nombre de salariés : 4 permanents et 4 saisonniers

Exercice comptable : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
TVA : régime du réel normal

Cet établissement est situé dans les Côtes d'Armor, à Binic, station balnéaire de la côte bretonne. Binic bénéficie d'un environnement privilégié dans la baie de Saint-Brieuc et offre de multiples activités liées au monde de la mer.

Le restaurant « La table de Suzon », spécialisé dans le poisson et les fruits de mer, est principalement fréquenté par une clientèle de touristes. Le restaurant propose également la vente à emporter, particulièrement prisée par les clients de la résidence de tourisme toute proche. Une clientèle locale est aussi présente tout au long de l'année, grâce à un partenariat avec les entreprises de la zone d'activités de Binic.

Après plusieurs années comme chef de cuisine dans différents restaurants parisiens, Vincent BAZOTTI vient de prendre la succession de son père, Charles BAZOTTI, en retraite depuis trois mois.

Le restaurant vit sur sa réputation, le chiffre d'affaires stagne depuis plusieurs années alors que les charges augmentent. Vincent BAZOTTI a donc décidé d'appliquer une gestion plus rigoureuse et de dynamiser le chiffre d'affaires. Il fait appel à vous pour le seconder dans différents travaux de gestion.

Il vous remet les cinq dossiers suivants :

- **DOSSIER 1 : DÉCLARATION DE TVA**
- **DOSSIER 2 : CALCUL D'ÉCARTS**
- **DOSSIER 3 : FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL**
- **DOSSIER 4 : BAIL COMMERCIAL**
- **DOSSIER 5 : TECHNIQUES COMMERCIALES**

## DOSSIER 1

### DÉCLARATION DE TVA

Afin d'augmenter le chiffre d'affaires, Vincent BAZOTTI a procédé à l'extension de sa terrasse au mois d'avril 2009. Il a ainsi bénéficié d'un crédit de TVA de 120 € au titre du mois d'avril. Ne sachant comment l'intégrer dans la déclaration de TVA du mois de mai 2009, il vous charge de remplir cette déclaration.

Pour réaliser ce travail, il vous transmet :

- un tableau récapitulatif des ventes toutes taxes comprises (TTC) du mois de mai 2009 (**ANNEXE 1**),
- un récapitulatif des achats hors taxes (HT) du mois de mai 2009 (**ANNEXE 2**).

#### TRAVAIL À FAIRE

1. Complétez l'**ANNEXE 3** (calcul de la TVA collectée de mai 2009).
2. Complétez l'**ANNEXE 4** (calcul de la TVA déductible de mai 2009).
3. Complétez l'**ANNEXE 5** (calcul de la TVA à payer de mai 2009).
4. Complétez l'**ANNEXE 6** (formulaire CA3 de déclaration de TVA).

CRDP de MONTPELLIER

## DOSSIER 2

### CALCULS D'ÉCARTS

RÉSERVÉ AU SERVICE

Le 18 mai, le restaurant a reçu un groupe de 40 personnes de la société CHARMEL, pour un déjeuner de travail. À cette occasion, des « filets de sole riz sauvage » ont été servis. Lorsqu'une prestation de cette importance est réalisée par l'établissement, Vincent BAZOTTI souhaite mettre en place des outils de contrôle en étudiant les écarts entre les prévisions et les consommations réelles. Il vous demande d'étudier si les quantités et les coûts prévus sur la fiche technique ont bien été respectés.

Pour réaliser ce travail, vous disposez :

- de la fiche technique du plat (**ANNEXE 7**),
- des matières premières effectivement consommées le 18 mai pour la réalisation du plat (**ANNEXE 8**).

#### TRAVAIL À FAIRE

1. Complétez l'**ANNEXE 9** (calcul de l'écart global matières pour la sole et le riz).
2. Complétez l'**ANNEXE 10** (analyse de l'écart global matières).
3. Commentez les résultats obtenus en **ANNEXE 11**.

## DOSSIER 3

### FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

Les charges de personnel sont importantes dans l'établissement puisqu'elles représentent 39 % du chiffre d'affaires. Vincent BAZOTTI souhaite que ses employés soient sérieux et impliqués. Il a décidé de licencier un employé, Benoît REVEL, serveur dans l'établissement depuis 9 mois. Il a pris cette décision à la suite des absences répétées et non justifiées de cet employé. Il considère qu'il s'agit d'une faute simple, mais suffisamment réelle et sérieuse pour justifier le licenciement.

Il tient à respecter la procédure de licenciement et vous pose différentes questions afin d'être aidé dans sa démarche.

Vous avez à votre disposition un extrait de la convention collective des cafés, hôtels, restaurants (CHR) en **ANNEXE 12**.

#### **TRAVAIL À FAIRE**

Répondez aux questions posées en **ANNEXE 13**.

## DOSSIER 4

### BAIL COMMERCIAL

Vincent BAZOTTI est locataire des murs du restaurant, il vient de recevoir un courrier du propriétaire, Michel DUFOUR, l'informant de l'augmentation du loyer de son bail commercial.

Il vous informe que cette augmentation intervient six ans après la signature du contrat de bail commercial. Il vous demande de l'éclairer sur ce type de contrat, qu'il ne connaît pas.

#### **TRAVAIL À FAIRE**

En vous aidant de la documentation fournie en **ANNEXE 14**, vous répondez aux questions posées en **ANNEXE 15**.

## DOSSIER 5

### TECHNIQUES COMMERCIALES

Afin de dynamiser les ventes, Vincent BAZOTTI désire que son établissement soit présent sur un moteur de recherche spécialisé dans la restauration. Il a entendu parler du site [www.lafourchette.com](http://www.lafourchette.com). Il vous demande de visiter ce site et de répondre aux questions qu'il se pose sur le sujet. Vous disposez en **ANNEXE 16** de la page d'accueil du site lafourchette.com.

#### **TRAVAIL À FAIRE**

Répondez aux questions posées en **ANNEXE 17**.

**DOSSIER 1**  
**DÉCLARATION DE TVA**

**ANNEXE 1**

**Tableau récapitulatif des ventes du mois de mai 2009**

<b>Prestations</b>	<b>Chiffre d'affaires TTC</b>
Ventes restaurant	23 768,60 €
Ventes à emporter	16 894,70 €

**ANNEXE 2**

**Tableau récapitulatif des achats du mois de mai 2009**

<b>Achats</b>	<b>Montant hors taxes</b>
Achats de biens et services à 5,5 %	8 435,20 €
Achats de biens et services à 19,6 %	3 814,80 €
Achats d'immobilisations (mobilier) à 19,6 %	2 350,00 €

CRDP de MONTPELLIER

**RÉSERVÉ AU SERVICE**

**DOSSIER 1**  
**DÉCLARATION DE TVA**

**ANNEXE 3**  
**(à rendre avec la copie)**

Numérotez vos pages :

...../.....

**Tableau de calcul de la TVA collectée de mai 2009**

Prestations	Chiffre d'affaires TTC	Taux de TVA	Chiffre d'affaires HT	Montant de TVA
Ventes restaurant		19,6 %		
Ventes à emporter		5,5 %		
<b>TOTAL</b>				

**ANNEXE 4**  
**(à rendre avec la copie)**

**Tableau de calcul de la TVA déductible de mai 2009**

Achats	Montant HT	Montant de TVA
Achats à 5,5 %		
Achats à 19,6 %		
Achats d'immobilisations à 19,6 %		

**ANNEXE 5**  
**(à rendre avec la copie)**

**Tableau de calcul de la TVA à payer au titre du mois de mai 2009**

Éléments de calcul	Montant (à arrondir à l'euro le plus proche)
TVA collectée	
TVA déductible sur achats de biens et de services	
TVA déductible sur immobilisations	
Crédit de TVA du mois précédent	
<input type="checkbox"/> TVA à payer <input type="checkbox"/> Crédit de TVA <i>(cocher la case appropriée)</i>	

# DOSSIER 1 : DÉCLARATION DE TVA

## ANNEXE 6 (à rendre avec la copie)

Numérotez vos pages : .....

© Internet - DGI

**Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher cette case**

### A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services .....	04	Exportations hors CE ..... 0032
02	Autres opérations imposables .....	05	Autres opérations non imposables ..... 0033
03	Acquisitions intracommunautaires ..... 0031 (dont ventes à distance et/ou opérations de montage : .....	06	Livraisons intracommunautaires ..... 0034
		07	Achats en franchise ..... 0037

### B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
<b>Opérations réalisées en France métropolitaine</b>			
08	Taux normal 19,6 % .....	0206	
09	Taux réduit 5,5 % .....	0105	
<b>Opérations réalisées dans les DOM</b>			
10	Taux normal 8,5 % .....	0201	
11	Taux réduit 2,1 % .....	0100	
<b>Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)</b>			
13	Ancien taux .....	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A) .....	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser .....		0600
<b>La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.</b>		16	<b>Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) ..</b>
		17	<b>Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires</b> ..... 0035
		18	<b>Dont TVA sur opérations à destination de Monaco</b> ..... 0038

### TVA DÉDUCTIBLE

19	Biens constituant des immobilisations .....	0703	
20	Autres biens et services .....	0702	
21	Autre TVA à déduire .....	0059	
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration (À convertir en euros si ce crédit est en francs)	8001	
23	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input style="width: 50px;" type="text"/> %	24	<b>Total TVA déductible (lignes 19 à 22) .....</b>

### CRÉDIT

25	Crédit de TVA (ligne 24 - ligne 16) .....	0705		
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint .....	8002		
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26) ..... <small>(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)</small>	8003		
<b>Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.</b>				
			<b>TAXE À PAYER</b>	
			28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 24) .....
			29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A .....
			30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés .....
			31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés .....
			32	<b>Total à payer (lignes 28 + 29 - 30 + 31) ..</b> <small>(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)</small>

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent, pour les données vous concernant, auprès du centre des Impôts, un droit d'accès et un droit de rectification. Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (cf. notice de la déclaration CA3).



**DOSSIER 2**  
**CALCULS D'ÉCARTS**

**ANNEXE 7**

<b>Fiche technique : filets de sole riz sauvage</b>				
Quantité : 8 couverts				
Ingrédient	Unité	Quantité	Prix unitaire hors taxes	Prix total hors taxes
Sole filet	kg	1,2	21,60	25,92
Échalote	kg	0,2	1,12	0,22
Oignon	kg	0,3	0,90	0,27
Beurre	kg	0,25	3,98	1,00
Champignon	kg	0,4	4,18	1,67
Riz sauvage	kg	0,6	12,10	7,26
Farine	kg	0,2	0,95	0,19
Coût matières				36,53
Assaisonnement 2 %				0,73
Coût matières total				37,26
Coût matières d'une portion				4,66

**ANNEXE 8**

Les sorties de stock le 18 mai pour la confection des filets de sole au riz sauvage sont les suivantes :

- Sole : 6 kg pour un coût total HT de 126,00 €
- Riz sauvage : 3,2 kg pour un coût total HT de 39,04 €

**DOSSIER 2**  
**CALCULS D'ÉCARTS**

<b>ANNEXE 9</b> (à rendre avec la copie)	Numérotez vos pages : ...../.....
---	--------------------------------------

**Écart global matières**

Éléments	Prévision pour 40 couverts			Réalisation pour 40 couverts			Écart global en € (*)
	Quantité prévue	Prix unitaire prévu	Coût total prévu	Quantité réelle	Prix unitaire réel	Coût total réel	
Sole							
Riz sauvage							
	<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>			

(\*) Préciser F pour Favorable, D pour Défavorable

**ANNEXE 10**  
(à rendre avec la copie)

**Analyse de l'écart matières**

Éléments	Écart sur quantité			Écart sur prix			Contrôle écart sur prix + écart sur quantité (*)
	Différence sur quantité	Prix unitaire prévu	Écart sur quantité (*)	Différence sur prix	Quantité réelle	Écart sur prix (*)	
Sole							
Riz sauvage							
	<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>			

(\*) Préciser F pour Favorable, D pour Défavorable



**DOSSIER 3**  
**FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL**

<b>ANNEXE 13</b> <b>(à rendre avec la copie)</b>	Numérotez vos pages : ...../.....
---	--------------------------------------

1. Qu'est-ce qu'un préavis ?

.....  
.....  
.....

2. Quelle sera la durée du préavis de Benoît REVEL ? Justifiez votre réponse.

.....  
.....  
.....

3. Vincent BAZOTTI devra établir un certificat de travail et le remettre à Benoît REVEL lorsqu'il quittera l'entreprise.

3 a. Citez trois informations que le certificat de travail doit contenir :

- .....  
- .....  
- .....

3 b. Citez une information que le certificat de travail ne doit pas contenir :

.....  
.....  
.....

4. Citez un autre document que l'employeur doit remettre au salarié lors de son départ :

.....  
.....  
.....

5. Si Benoît REVEL décide de contester son licenciement, devant quelle juridiction devra-t-il porter l'affaire ?

.....  
.....  
.....

**DOSSIER 4**  
**BAIL COMMERCIAL**

**ANNEXE 14**

**LE BAIL COMMERCIAL**

**LA RÉVISION LÉGALE (OU TRIENNALE) DU LOYER**

La révision du loyer est encadrée par des règles très précises : elle peut être demandée par l'une ou l'autre des parties tous les trois ans. C'est pourquoi on parle régulièrement de bail « 3-6-9 ». La première révision n'intervient donc jamais avant un délai de trois ans à compter de l'entrée dans les lieux du locataire. Toute demande prématurée est jugée irrecevable. La demande de révision s'effectue par exploit d'huissier ou par lettre recommandée avec accusé de réception soit par le locataire, soit par le propriétaire. Le courrier doit indiquer le nouveau montant proposé avec un chiffre précis ou en faisant strictement référence à l'indice INSEE du coût de la construction.

- **Bon à savoir** : en l'absence de réponse du destinataire ou en cas de refus, celui qui a fait la demande peut agir en justice dans un délai de deux ans afin d'obtenir une révision judiciaire. C'est le Tribunal de Grande Instance qui est compétent.

Source : Journal L'entreprise

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

<b>DOSSIER 4</b> <b>BAIL COMMERCIAL</b>
--

<b>ANNEXE 15</b> <b>(à rendre avec la copie)</b>	Numérotez vos pages : ...../.....
---	--------------------------------------

1. Indiquez les parties en présence dans le contrat de bail commercial de « La table de Suzon » et précisez la qualité de chacune :

.....  
.....

2. Monsieur DUFOUR a-t-il le droit d'augmenter le loyer ? Justifiez votre réponse.

.....  
.....  
.....

3. A-t-il le droit d'augmenter librement le montant du loyer ? Précisez les limites éventuelles.

.....  
.....  
.....

4. Sous quelle forme le propriétaire doit-il faire sa demande au locataire ?

.....  
.....  
.....

5. À la signature d'un bail commercial, le montant du loyer est-il imposé par la loi ? Justifiez votre réponse.

.....  
.....  
.....

6. Si le locataire souhaite rompre le bail, à quel moment peut-il le faire ?

.....  
.....  
.....

Restaurant Paris et France | LaFourchette | Réservation de Restaurants Paris - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Rechercher Favoris

Adresse http://www.lafourchette.com/

E-mail  Mot de passe  Mémoriser  Mot de passe perdu ? | Devenir Membre

Accueil

Recherchez et réservez gratuitement une table Première visite, ... Comment ça marche ?

Trouvez directement une table disponible avec le moteur LaFourchette.com

1/ Sélectionnez une ville, une date, une heure, un nombre de couverts  
2/ Affinez votre recherche: précisez un prix ou un type de restaurant  
3/ Réservez votre table en 15 secondes !

Où

Ville/Région  Quand 24 08 2008

Quartier/Ville  20h 00

Nom du restaurant  Nb de personnes

Options

Affinez votre recherche par prix, type de restaurant, type de cuisine

Lancer la recherche Disponible en France et en Espagne.

RESA-GROUPE

Service Resa Groupe Réponse dans l'heure

TOP 20

- 1/ La Régalada
- 2/ Le Café Llorca
- 3/ Villa Spicy
- 4/ O Restaurant
- 5/ Findi
- 6/ La Villa Corca Rive Gauche
- 7/ La Dôme du Marais
- 8/ Café de l'Homme
- 9/ Flora Danica
- 10/ Dépanneur Lounis
- 11/ Hawanita Café
- 12/ Casa Bini
- 13/ La Table de Jean
- 14/ Au Petit Cahoua

Offres LaFourchette : chaque semaine des invitations, promotions et nouveautés dans votre quartier.

Recevez directement les offres promotionnelles par e-mail :

Terminé

Internet

**DOSSIER 5**  
**TECHNIQUES COMMERCIALES**

<b>ANNEXE 17</b> <b>(à rendre avec la copie)</b>	Numérotez vos pages : ...../.....
---	--------------------------------------

1. Précisez qui est ciblé par le site « lafourchette.com » ?

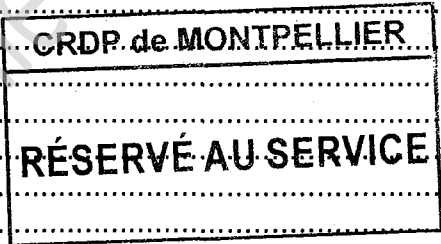
.....  
.....  
.....

2. Décrivez le service proposé à l'internaute par le site « lafourchette.com ».

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3. Énumérez trois avantages pour un restaurateur à être référencé dans le moteur de « lafourchette.com » ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



4. Citez un autre moyen de faire apparaître le restaurant « La table de Suzon » sur l'Internet.

.....  
.....  
.....

5. Présentez deux moyens de communication autre que l'Internet et que Vincent BAZOTTI pourrait utiliser pour faire connaître son établissement :

- un média :

.....  
.....

- un moyen de communication hors média :

.....  
.....